

ECOLE DE MUSIQUE TRADITIONNELLE

Bulletin d'inscription 2024-2025

Priorité aux inscriptions reçues avant le 17 juillet
Fin des inscriptions le 30 septembre 2024

1 IDENTITE DES ELEVES

Nom		Nom	
Prénom		Prénom	
Année de naissance		Année de naissance	
Cours		Cours	
Commune du cours		Commune du cours	
Jour du cours		Jour du cours	
Professeur		Professeur	
Atelier 1		Atelier 1	
Atelier 2		Atelier 2	

Nom		Nom	
Prénom		Prénom	
Année de naissance		Année de naissance	
Cours		Cours	
Commune du cours		Commune du cours	
Jour du cours		Jour du cours	
Professeur		Professeur	
Atelier 1		Atelier 1	
Atelier 2		Atelier 2	

Cours à plusieurs : vous souhaitez vous inscrire pour un cours avec une ou deux autres personnes, précisez leurs noms et prénoms : _____

2 AUTORISATION UTILISATION IMAGE

J'autorise le Groupement Culturel Breton des Pays de Vilaine à réaliser des prises de vue photographiques, des vidéos ou des captations numériques pour moi-même ou pour mon/mes enfants :

Nom(s)/Prénom(s) : _____

Les images pourront être exploitées et utilisées directement par l'association sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, pour un territoire illimité, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment : presse, livre, supports d'enregistrement numérique, exposition, publicité, projection publique, concours, site internet, réseaux sociaux.

Signature : _____

3 SITUATION EMPÊCHÉE

Vous êtes une personne en situation de handicap, vous avez la possibilité d'avoir pour le même tarif d'inscription, un cours hebdomadaire d'une durée de 30 minutes au lieu de 20 minutes sur présentation d'un justificatif.



Pour l'offre Musique Adaptée 2024-2025 : contactez-nous !

4 ALLOCATION RENTRÉE SCOLAIRE (ARS)

Pour les enfants de 6 ans et plus : serez-vous bénéficiaires de l'ARS pour cet enfant pour la rentrée 2024-2025 ?

Oui Non

Cet élément nous est demandé par le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine pour le versement de sa subvention.

5 FORMULE CYCLE 1 ET 2 : JOUER

1 cours instrument + 1 atelier au choix inclus de 45 min/semaine ou 1h30 bimensuel	- de 18 ans	290€ x _____ élèves = _____ €
	18 ans et +	320€ x _____ élèves = _____ €

6 FORMULE ENFANCE : DECOUVRIR

1 atelier de 45 min/semaine	Eveil musical (4-6 ans)	90€ x _____ élèves = _____ €
	Découverte instrumentale (7-9 ans)	135€ x _____ élèves = _____ €

7 FORMULE : PRATIQUER

1 atelier de pratique d'ensemble : 45 min/semaine ou 1h30 bimensuelle ou 3h mensuelles	Atelier d'ensemble seul (élève non-inscrit en cours)	108€ x _____ élèves = _____ €
	Atelier autonome (harmonica, cornemuse)	40€ x _____ élèves = _____ €
	Atelier Uilleann pipes (niveau confirmé - 6 rdvs/an)	200€ x _____ élèves = _____ €

8 FORMULE RENDEZ-VOUS

Les rendez-vous "Chant", "Accordéon", "Flûte" et thématiques "Ballades Irlandaises", "Chants de Marins" changent de formule et seront mis en place en collaboration avec des événements du Pays.

Le programme sera diffusé à la rentrée. Les inscriptions et le règlement se font à part et à chaque rendez-vous.

Tarif rendez-vous seul	30€ hors adhésion
------------------------	-------------------

9 RECAPITULATIF A PAYER

Total 1 : (total rubriques 6, 7, et 8) _____ €
Majoration 20% (hors Redon Agglo) : + _____ €
Majoration 10% (OBC) : + _____ €
Montant des remises / aides : - _____ €

Total après remise : _____ €
Adhésion : + _____ €

TOTAL A PAYER : = _____ €

REMISES

- **5%** pour un total de plus de **580€**
- **10%** pour un total de plus de **870€**
- **20%** pour un total de plus de **1200€**

AIDES

- Coupon Culture Sport Ville de Redon (65€)
- coupon original à fournir au secrétariat avant le 18/10/2024
- Forfait Passion CAF (45€)
- coupon original à fournir au secrétariat

ADHESION

10€ par famille

10 REGLEMENT

Règlement en :

- 1 fois
- 3 fois
- 5 fois
- 10 fois
- Chèque (à l'ordre de GCBPV)
- Espèces
- Virement - IBAN **FR76 1380 7007 1410 7218 0382 612** BIC **CCBPFRRPNNAN**
- Chèques Vacances Connect - numéro à fournir au secrétariat

Aides possibles à percevoir directement

- Pass Culture pour les 15-18 ans
- Comités d'entreprises, CNAS, COS...

11 MECENAT / DON

Notre association est reconnue d'intérêt général et peut donc émettre des reçus fiscaux au bénéfice de ses donateurs. Les dons ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% du montant versé dans la limite de 20% du revenu.

- Vous souhaitez faire un don de _____ €

Demandez le dossier **MECENAT ENTREPRISES - Spécial Groupement** - des propositions sur mesure !

12 IDENTITE DU PAYEUR

Nom		Prénom	
Adresse			
Code postal		Ville	
Téléphone		Email	

13 CONTACT

Ecole de Musique Traditionnelle des Pays de Vilaine / GCBPV
Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h30
Tel : 02 99 71 36 50 - ecole@gcbpv.org / secretariat@gcbpv.org